

Les vacances s'en vont

Il est temps de songer à préparer tous les enfants d'âge scolaire pour les envoyer à l'école.

La dernière partie des vacances scolaires tire maintenant à sa fin. C'est l'époque de l'année pendant laquelle les parents se trouvent en face d'un de leurs plus graves devoirs : celui de songer sérieusement à l'avenir de leurs enfants, en leur faisant donner une éducation aussi soignée que possible, selon la limite de leurs moyens.

C'est un lieu commun que de représenter l'école comme étant le pendant du foyer chrétien, pour ce qui est de l'instruction des enfants : il y a beau temps que tout le monde sait cela. Ce qui importe, à cette époque-ci de l'année, c'est de rappeler aux parents qui seraient portés à l'oublier que leur devoir de représentants de Dieu auprès de leurs enfants leur dicte impérieusement de mettre en pratique cette science élémentaire.

Il existe, par le temps qui court, plus d'une tentation alléchante de retirer prématurément de l'école garçons et fillettes. De partout, on crie à la rareté de la main-d'oeuvre; les salaires offerts, même pour de jeunes mains inexpérimentées, font miroiter aux yeux des moins cupides une foule de choses, lesquelles sont de nature à les faire dévier de la voie qu'ils doivent suivre. Il faut en effet une forte dose d'abnégation pour envoyer à l'école un gosse de quatorze ou quinze ans quand souvent, au cours des vacances, il a gagné trois ou quatre piastres par jour, sinon plus. S'il n'y avait à envisager que le présent, rien ne justifierait les parents de refuser une telle cubaine et d'encaisser ainsi l'argent gagné par leur jeune progéniture. Mais il y a l'avenir; il y a l'après-guerre qui — souhaitons-le — n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on serait porté à le croire. Et alors, avec la réintégration de nos militaires et des ouvriers spécialisés dans leurs précédents emplois, les facultés de gagner sa vie par un embauchage facile seront réduites d'autant. Quand les temps seront redevenus normaux, il va de soi que ce sera les mieux préparés qui occuperont les positions de choix.

Cette préparation, c'est nulle part ailleurs qu'à l'école qu'il faut aller la chercher. "Si les parents avaient le temps et les aptitudes voulus pour enseigner à leurs enfants tout ce qu'il leur faudra plus tard pour gagner leur vie le plus facilement possible, les instituteurs n'existeraient pas comme tels", disait M. Eugène L'Heureux, la semaine dernière, dans l'ACTION CATHOLIQUE. Mais comme les parents, pour la plupart du moins, n'ont ni ce temps, ni ces aptitudes, il faut nécessairement recourir aux maîtres et aux maîtresses d'école pour y suppléer.

Nous avons déjà donné ici des statistiques démontrant que la fréquentation scolaire était en régression dans notre ville, principalement pour ce qui a trait aux classes les plus avancées (neuvième et dixième année, voir même la huitième). Nous n'avons pas l'intention de reprendre ici cette énumération, car les statistiques sont toujours ennuyeuses. On nous permettra toutefois de constater que, depuis vingt-cinq ans, nos enfants, proportion gardée de la population, fréquentent beaucoup moins nombreux les classes avancées dans les écoles primaires et secondaires. Et, là-dessus, nous savons ce que nous disons. Nous savons ce qui en est pour avoir fait nous-même des études secondaires, ce qui nous rend la comparaison d'autant plus facile.

Quand on constate ces faits, on en vient facilement à la conclusion qu'il y a là une anomalie qui ne devrait pas exister. Qu'on invoque pas une pauvreté plus grande de la population qu'il y a un quart de siècle. L'argument ne vaut rien et ne prendra pas. Force nous est donc de conclure d'autres causes : négligence, appas du gain, etc. Mais négligence surtout. Il est des choses qu'il faut dire : bon nombre de parents, quand il s'agit de l'éducation de leurs enfants, sont d'une imprévoyance lamentable pour ne pas dire criminelle. Certains parents ne mériteraient pas de participer à l'oeuvre sublime que Dieu leur a confiée : la procréation. Ils n'ont aucune idée de la grandeur de leur mission qui est de mettre au monde des êtres faits à l'image de Dieu et destinés à participer à sa gloire dans l'Eternité. Rien comme l'école chrétienne pour préparer de futurs élus selon les dessins du Créateur.

Il ne s'agit que d'y songer.

Fortunat TREMBLAY.

Brillant succès des cours d'administration publique

Trois jours bien employés. — Inauguration d'un magnifique mouvement qui sera continué, espérons-le, dans chaque région de la province. — Présence de Me Emile Morin, sous-ministre des Affaires Municipales, et de plusieurs autres officiels.

Comme nous l'avions précédemment annoncé, d'importantes assises concernant les affaires d'administration publique ont été tenues dans notre ville la semaine dernière, vendredi et samedi, pour se continuer dimanche par une grande séance publique.

C'est grâce à l'initiative de l'Association des secrétaires-trésoriers, dont M. Lorenzo Lemay est l'actif président, pour la section du Lac-St-Jean, que ce congrès régional a pu être tenu. L'association des secrétaires-trésoriers ne date que de 1939, mais elle a déjà à son crédit des oeuvres qui en valent la peine; et, comme le disait M. Beaudoin, son secrétaire général pour la Province, elle va toujours croissante, la preuve, c'est qu'au début, à la première assemblée générale, il n'y avait que 39 membres, et, à peine un an plus tard on en comptait 500. L'an dernier, l'Association comptait 928 membres en règle.

Le but de l'Association, comme dans tout autre du même genre, étant d'améliorer le sort de ses membres, il va de soi que l'on vise d'abord à ce que ces derniers aient la compétence voulue pour bien s'acquitter de leurs charges. C'est dans cet esprit que les promoteurs du Congrès en question, MM. Lorenzo Lemay, président local de la Fédération, de même que Edgar-O. Hudon, directeur de l'Association Provinciale se sont mis à l'oeuvre pour organiser ces cours. Si l'on s'en tient aux succès qu'ils ont remporté, MM. Lemay, Hudon et les autres qui les ont secondé brillamment ont droit de se féliciter grandement de leur heureuse initiative.

Les cours d'administration des affaires publiques ont été préparés par le département des affaires municipales de la Province, avec la collaboration de la Commission municipale de Québec, de l'office du Drainage et du Département de l'Instruction publique. La liste des conférenciers qui y ont pris part nous donnera une idée de l'importance qu'attachent à ces assises le département des affaires municipales. Voici les conférenciers : Mre Emile Morin, sous-ministre des Affaires Municipales de l'Industrie et du Commerce; M. P.-E. Lambert, commissaire de la Commission Municipale de Québec; M. Hervé Gagnon, inspecteur-vérificateur du Département des Affaires Municipales; M. G.-A. Laliberté, vérificateur en chef de la Commission Municipale de Québec; M. Philippe Miller, officier en loi au Département de l'Instruction publique; M. Loyaula Létourneau, inspecteur-vérificateur au Département de l'Instruction publique; M. David Clerk, président de l'Office de Drainage; M. M. Laporte, N.P., vice-président de l'Office de Drainage; Mre Roland Bousquet, C. R., rédacteur de la Revue Municipale et M. Edgar-O. Hudon, secrétaire-trésorier, du conseil de comté, division du Lac-St-Jean Est et vérificateur.

Voici le programme complet qui a été suivi au cours des journées de vendre et de samedi :

VENREDI

Séance du matin : président d'honneur M. J.-Raoul Desbiens, maire de la Station d'Hébertville et doyen du conseil de comté de la division du Lac-St-Jean est.

Bienvenue par son Hon. le maire Jos. Collard, de la ville d'Alma. Allocution de bienvenue de M. Lorenzo Lemay, président de la section locale de l'Association des secrétaires-trésoriers

CONFERENCIERS

M. Emile Morin, sous-ministre: but de ces cours, certificat de compétence, etc.

M. Hervé Gagnon : les devoirs des secrétaires-trésoriers.

M. Philippe Miller : Questions scolaires, instruction obligatoire, engagement des institutrices.

M. Edgar-O. Hudon : du rôle d'évaluation et de ses modalités.

Mre Roland Bousquet : des chemins onts et cours d'eau.

L'APRES-MIDI : Présidence d'honneur M. Edmour Savard, maire de St-Coeur-de-Marie.

Conférenciers : M. Emile Morin; de l'administration municipale, M. Rol. Bousquet, des chemins, ponts et cours d'eau, M. Hervé Gagnon: devoirs des secrétaires-trésoriers et tenue des livres. M. Loyaula Létourneau: Département de l'Instruction publique, rapports financiers.

SAMEDI, le 14 AOUT

L'AVANT-MIDI : Présidence, M. J. Richard, N. P., maire du village de N.-D. d'Hébertville.

Conférenciers : M. Emile Morin, M. Georges-A. Laliberté : comptabilité municipale et scolaire, préparation à la vérification. M. Roland Bousquet, M. Hervé Gagnon, M. Paul-E. Lambert, M. Edgar-O. Hudon.

SEANCE DE L'APRES-MIDI : Présidence : M. Philippe Boivin, maire de la paroisse d'Alma.

Conférenciers : M. Emile Morin, M. Laporte, M. Philippe Miller, M. P.-E. Lambert, M. Hervé Gagnon, M. le notaire Plourde, préfet du comté, division Lac-St-Jean Est.

La JOURNEE DE DIMANCHE

Dimanche avant-midi, à 10 heures, avait lieu l'assemblée générale de l'Association des secrétaires-trésoriers section du Lac-St-Jean. Nous donnons dans une autre colonne, le compte-rendu de cette assemblée.

Comme il est manifestement impossible dans un simple compte-rendu de donner toutes les intéressantes conférences qui ont été faites au cours des journées de vendredi et de samedi, et que d'autres part, la journée de dimanche a été en somme un résumé de ce qui s'était dit en fait les jours précédents, force nous est de nous en tenir à un résumé aussi substantiel que possible de la séance de dimanche.

C'est M. le notaire J.-A. Plourde, maire de Métabetchouan, et préfet du conseil de Comté, division du Lac-St-Jean Est, qui a présidé cette séance importante. Les délibérations ont commencé par la prière qu'à bien voulu réciter M. l'abbé Ludger Gauthier, curé de la paroisse. M. le curé s'était gracieusement rendu pour se faire à l'aimable invitation que lui avait faite Mre Emile Morin, sous-ministre. Pus ce fut M. le maire Collard qui, sur l'invitation de M. le président Plourde, se leva pour souhaiter la bienvenue aux congressistes, ce qu'il avait d'ailleurs fait au début des réunions, vendredi de la semaine dernière. M. le maire se dit heureux que ces cours d'administration publique aient été inaugurés dans sa ville et dans le comté du Lac-St-Jean. Il dit la confiance qu'il a dans le bon résultat de ces assises car, dit-il, pour s'instruire il faut aller à l'école. Et, comme nos secrétaires-trésoriers sont en quelque sorte, la colonne sur laquelle repose chacune de nos corporations municipales, il importe que cette colonne soit solide, et c'est par l'étude des devoirs de leur charge, que nos secrétaires-trésoriers, lesquels sont partie intégrante de l'administration, acquerront les connaissances dont ils ont besoin. Or, on ne pouvait leur trouver de meilleurs maîtres que les éminents conférenciers que nous avons en présence de nous depuis vendredi dernier.

M. LE DEPUTE FILLION

Après avoir remercié M. le maire de son allocution, le président fait appel à M. le député Fillion pour dire quelques mots à l'assemblée. M. le député dit tout le plaisir qu'il éprouve à prendre part à ces importantes assises. "Je n'ai pas besoin de vous dire, dit en substance l'orateur, combien je m'intéresse aux affaires municipales. Ce n'est pas d'hier que j'ai été mêlé à l'administration d'une corporation municipale car, permettez-moi de vous rappeler que j'ai été déjà secrétaire-trésorier, de l'humble paroisse d'Alma et que je fus le premier secrétaire-trésorier de la ville de St-Joseph-d'Alma. Ma situation de député n'est pas non plus pour me faire oublier ce qui se passe dans un conseil de paroisse. Les nombreuses demandes que l'on me fait afin que j'interprète auprès de différents départements, particulièrement, de l'Office du Drainage, me tiennent en contact continu avec bon nombre d'officiers municipaux. Inutile de vous dire aussi, combien je suis heureux que l'on ait inauguré ces cours, dans mon comté du Lac-St-Jean. Tout cela, messieurs je n'hésite pas à la dire, est dû à la grande bienveillance de M. le sous-ministre Emile Morin". Puis M. Fillion continue en faisant un éloge enthousiaste de M. le sous-ministre. Il dit la bienveillance jamais démentie avec laquelle le haut officier du département reçoit ces demandes. Monsieur le sous-ministre Morin, dit M. Fillion, est un homme qui connaît son affaire et il connaît aussi son monde. C'est avec beaucoup de fierté et un vif plaisir qu'hier, alors que j'assistais à l'une de vos séances, je l'ai entendu dire que la région du Lac-St-Jean possédait l'élite des secrétaires-trésoriers. C'est peut-être un peu dû à cela, messieurs, que

Suite à la page 6

Le Lac-St-Jean

Rédaction et administration: Bureau Hôtel de Ville Case postale: 383
 Directeur-gérant: Fortunat Tremblay. — Tél.: 179.
 Publié à St-Joseph-d'Alma, tous les jeudis par le Lac-St-Jean, Ltée.
 Abonnement: \$2.00 par année.
 Imprimé aux ateliers de L'Imprimerie d'Alma, Ltée



\$1569.00 pour les sinistrés d'Hébertville

Beau travail de M. Edmond Deschênes.

Nous avons déjà publié une nouvelle annonçant que les gouvernements fédéral et provincial avaient fait parvenir un chèque de \$10,000.00 pour venir en aide aux résidents de la Station d'Hébertville qui avaient vu consommer qui, leur maison, que, leurs effets de ménage lors de la conflagration qui a fait rage dans cette localité au mois de mai dernier.

On nous remet cette fois-ci une autre liste de souscriptions fort intéressante. Comme on le verra par les noms énumérés ci-dessous, les souscriptions dont il est ici question, viennent toutes du dehors. Cela est dû à l'initiative d'un homme d'affaires en vue en même temps qu'un des citoyens les plus sympathiques de la Station d'Hébertville, M. Edmond

Deschênes, marchand de meubles, de Station-d'Hébertville et de St-Joseph-d'Alma.

On pourra constater à la lecture des souscriptions, que M. Deschênes a dû s'imposer un travail assez considérable (car il est ennuyeux de demander, même quand ce n'est pas pour soi). Ce n'est pas non plus une sinécure que d'écrire autant de lettres et s'imposer même des voyages assez honorables pour venir en aide à des gens dans le besoin. M. Deschênes n'avait pas lui-même subi de dommages par l'incendie, mais il s'est dit que, n'ayant pas subi d'épreuves, il se devait d'aider ses concitoyens dans le malheur. On verra par la liste que nous donnons plus bas, qu'il a réussi à merveille.

Comme on le verra aussi, la souscription qui vient en tête, comme étant la plus considérable, est celle de la compagnie Price Brothers, au montant de \$1,000.00. Si tous les souscripteurs méritent de chaleureuses félicitations il est clair que par la rondeur de la somme donnée, la compagnie Price mérite doublement d'être louée. Voici maintenant la liste des souscripteurs avec les montants souscrits :

Price Brothers, Chicoutimi : \$1,000.00; Eastern Furnitures, Victoriaville, \$100.00; Saguenay Power and Co., Ltd, Ile-Maligne, \$50.00; J. W. Kilgour, Beauharnois, \$50.00; Terreau Racine, Québec, \$50.00; Hobbs Viterie, Québec, \$40.00; Fonderie de L'Islet, \$25.; Desjardins, Limitée, St-André, Kamouraska, \$25.; Enterprise Foundery, Sackville, N. B., \$25.00; Aluminum Co. of Canada, Ile-Maligne, \$25.00; Findlays, Ltd, Carleton Place Ont. \$15.00; Atlas

Suite à la page 4

Cartes professionnelles

Dr J.-A. BERGERON
 Médecin et Chirurgien
 PHARMACIE BERGERON
 ST-JOSEPH-D'ALMA

Rosario Angers, B.A., L.L.L.
 AVOCAT
 ET PROCUREUR
 ST-JOSEPH-D'ALMA

Dr Maurice-A. Gravel
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 St-Joseph-d'Alma
 Bureau à Métabetchouan
 tous les samedis.

J.-Aimé FORTIN, LL.L.
 NOTAIRE
 En haut de la Banque de
 Montréal

Dr LEO DUGUAY
 Chirurgien - Dentiste
 1. rue SACRE-COEUR — ALMA
 ALMA

Cartes d'affaires

Darveau & Lemay
 Directeurs de Funérailles
 Embaumeur-Ambulancier
 Téléphone 127
 ST-JOSEPH-D'ALMA

J.-V. Tremblay, B.A., LL.L.
 AVOCAT
 ALMA

ANGERS & FILS, INC.
 ASSURANCES GENERALES
 Station-d'Hébertville
 et Alma
 Tél.: 139 — Hébertville-Sta.

J.-EDGAR TREMBLAY
 B.A., LL.L. - AVOCAT
 ALMA

Mme Henri JEAN
 SALON DE COIFFURE
 SALON DE BARBIER
 65, Rue SACRE-COEUR — ALMA

André Gauthier,
 B.A., LL.L.
 AVOCAT
 St-Joseph-d'Alma

Paul-E. HARVEY
 Assurances générales
 Feu — Vie — Accidents — Etc.
 1. rue SACRE-COEUR — ALMA

Joseph-A. Gingras
 NOTAIRE
 157, St-Joseph -- Alma

A VENDRE
 Parties d'autos usagés, de toutes marques, de 1928 à 1937.
 Satisfaction assurée.
Rouyn Auto Parts
 J.-A. Verreault, prop.
 B. P. 931, ROUYN, Témiscamingue

LÉONARD LAVALLÉE Ba. O.
 OPTOMETRISTE
 Bachelier licencié de l'Université de Montréal
 190, RUE ST-DOMINIQUE — JONQUIERE, P. Q.



Aujourd'hui, on devient aviateur en très peu de temps

La R.C.A.F. a encore besoin d'hommes en bonne santé pour ses équipages aériens

Il y a place pour vous. Soyez du nombre des valeureux aviateurs de la R.C.A.F. qui combattent aujourd'hui sur plusieurs fronts.

On a besoin immédiatement de plus d'hommes pour presser l'attaque, bombarder l'ennemi et le forcer à capituler. Quel que soit votre emploi, ne manquez pas l'occasion de participer à cette grande et glorieuse aventure. C'est une chance unique.

Toute occupation, même le travail dans une usine de guerre, n'est plus aussi nécessaire que de se battre dans les airs. Cet appel s'adresse à tout jeune Canadien qui possède les aptitudes requises.

Avions et écoles garantissent un entraînement rapide

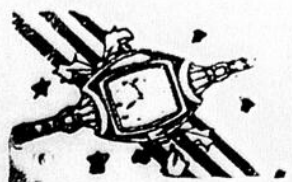
Vous porterez l'uniforme dès votre enrôlement. Aucune perte de temps! . . . L'entraînement général commence sans retard. Des instructeurs expérimentés vous attendent. Des avions rapides sont à votre disposition.

Si vous êtes bien portant, d'intelligence vive, âgé de 17½ à 33 ans, vous êtes admissible. L'instruction primaire supérieure n'est pas indispensable.

LES ÉQUIPAGES AÉRIENS ont besoin, pour entraînement immédiat, de PILOTES, NAVIGATEURS, BOMBARDIERS, MITRAILLEURS, RADIO-TÉLÉGRAPHISTES (Mitrailleurs)



CENTRES DE RECRUTEMENT SITUÉS dans les principales villes du Canada. Des unités mobiles de recrutement passent régulièrement aux autres endroits.



L'endroit idéal où acheter vos bijoux, montre, bagues de fiancailles etc. Au Louvre Enr.,

CAMILLE LAVOIE, B. Sc., prop.
 ST-JOSEPH D'ALMA



Quand un saint meurt ici-bas, c'est
une prière éternelle qui naît là-haut.

Le Lac-St-Jean

"SOYONS UNIS"
ST-JOSEPH D'ALMA, JEUDI, LE 19 AOUT, 1943.

Prenez l'habitude de ne rien regretter
de ce que Dieu ne nous donne pas.

Le Canada s'affirme

A plusieurs reprises, nous avons insisté sur l'ampleur de l'effort de guerre du Canada et nous avons déploré le rôle effacé de notre pays dans l'élaboration de la politique internationale, tant dans le domaine militaire que dans le domaine diplomatique. L'honorable Mackenzie King n'a pas participé à la rédaction de la Charte de l'Atlantique. Cependant plusieurs officiels britanniques, entre autres M. Ernest Bevin, ont déclaré à plusieurs occasions que, sans l'aide du Canada, la Grande-Bretagne aurait succombé en 1940. L'honorable Mackenzie King n'a pas été invité à la conférence de Casablanca où les chefs des Nations-Unies préparèrent l'invasion de la Sicile. Cependant le parlement canadien a voté un milliard qui permet aux Alliés, particulièrement à la Grande-Bretagne, de se procurer des fournitures canadiennes. Et ainsi de suite... Les forces armées canadiennes combattent sur tous les fronts, mais toujours le Canada est relégué au second plan lorsqu'il s'agit de prendre des décisions militaires ou de jeter les bases de la reconstruction politique.

Nous n'exagérons rien. Telle fut bien la situation jusqu'à très récemment. Il était temps que l'honorable Mackenzie King proteste contre un pareil traitement. La campagne de Sicile devait lui en fournir l'occasion. On sait que les troupes canadiennes participent activement aux opérations militaires en Sicile. On leur a confié des secteurs importants et les dépêches laissent entendre qu'elles s'acquittent de leur tâche avec le plus grand succès. Or, il a fallu que M. Mackenzie King fasse violence auprès de Washington pour que les communiqués de guerre mentionnent spécifiquement le rôle des troupes canadiennes en Sicile qui combattent avec la VIII^e armée britannique du général Montgomery. Il nous semble que ce dernier incident devrait rendre la mesure comble.

La conférence de Québec devrait marquer le début d'une orientation nouvelle de la politique extérieure canadienne. Malgré que ce ne soit pas le Canada qui ait lancé les invitations, la conférence de Québec met en relief la contribution canadienne à l'effort de guerre commun. Notons bien que M. Churchill et King ont eu des entretiens avant l'arrivée du Président Roosevelt. Les états-majors canadiens et britanniques ont également tenu des réunions particulières avant l'arrivée de l'état-major des Etats-Unis. Le Canada participe de plein droit à la conférence tripartite qui réunit les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne. Notre pays aura donc sa part de responsabilités dans les décisions qui seront prises à Québec. Espérons que ce précédent donnera lieu à une politique extérieure canadienne absolument distincte. Maître de sa politique extérieure, le Canada sera en mesure d'assumer les droits que lui confèrent les obligations qu'ils acquittent à la satisfaction de la communauté internationale.

Jean-Pierre DESPRES.

Qu'advient-il de la Charte de l'Atlantique

Les Nations-Unies viennent de célébrer le deuxième anniversaire de la Charte de l'Atlantique, signée le 14 août 1941 par MM. Roosevelt et Churchill. Par cet engagement les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de même que les autres Nations-Unies, ont affirmé ne rechercher aucun avancement territorial ou autre et ne désirer aucun changement territorial qui ne résulte d'un accord librement consenti par les peuples concernés. De plus, ils se sont engagés à respecter le droit des peuples de choisir librement la forme de gouvernement sous laquelle ils désirent vivre. La Charte prévoit également le libre accès pour tous les Etats, grands et petits, victorieux ou vaincus, à termes égaux, au commerce et aux matières premières du monde, qui sont nécessaires à leur prospérité économique. D'autres articles font allusion à la collaboration économique qui devra réunir tous les Etats en vue de réaliser la sécurité sociale indispensable au maintien de tout régime démocratique. La Charte de l'Atlantique est devenue la pièce de propagande la plus efficace des Nations-Unies.

Qu'advient-il des promesses de la Charte de l'Atlantique maintenant que les Nations-Unies entrevoient une victoire assez prochaine? **Le monde entier**, écrit Salisbury, de la B. U.P., se demande comment les Nations-Unies qui ont signé

ce document ou d'autres analogues vont concilier leurs promesses de ne jamais chercher à satisfaire leurs ambitions territoriales avec les exigences de la défense de leurs pays et de leur propre sécurité. Et ce commentateur d'apporter des exemples à l'appui de son inquiétude.

D'abord, les Etats-Unis et le Brésil ont déjà affirmé que Dakar est absolument indispensable à leur sécurité. Dakar fait partie de l'Afrique Occidentale française. Ce poste stratégique inquiète les Américains et ils exigent peut-être qu'il soit neutralisé, au moins qu'il soit entre bonnes mains.

Egalement pour des motifs de sécurité, la Grande-Bretagne soutient un projet d'indépendance de la Syrie, territoire qui était sous mandat français. Bizerte inquiète aussi l'Angleterre. D'autre part, il semble que l'Italie ne reverra jamais la couleur de son empire africain (elle l'a bien mérité!).

Que faut-il conclure de ces indices révélateurs? "Il est donc évident, termine Harrison Salisbury, que dans l'ensemble, on n'a déterminé que de façon très vague la limite entre les nécessités de la défense nationale et de la sécurité des Nations-Unies et, d'autre part, les exigences de la Charte de l'Atlantique au point de vue du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et du respect des frontières. Il ne fait aucun doute qu'on laissera à la Conférence de la Paix le soin de fixer là où s'arrête la sécurité et là où commence le respect de la Charte de l'Atlantique". Il reste aux spécialistes en droit international d'approfondir les notions de sécurité, de frontière et celle de sécurité collective.

Jean-Pierre DESPRES.

NOUVELLES CLASSES APPELEES SOUS LES ARMES

Le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, annonce aujourd'hui l'appel à l'instruction militaire des hommes mariés âgés de 27 à 30 ans inclusivement, et de tous les hommes qui atteindront, cette année, l'âge de 18 ans.

Selon la déclaration de M. Mitchell cet appel est conforme à la décision rendue par le Conseil des Ministres. Comme dans les appels précédents, les hommes des classes désignées devront se présenter à l'examen médical et ceux qui y seront jugés aptes et qui seront acceptés recevront leur instruction et serviront dans les Forces armées, au Canada et dans les eaux territoriales canadiennes.

Le Ministre déclare qu'en conformité de l'arrêté en conseil rendu, il appelle, quel que soit leur statut conjugal, tous les hommes qui, étant nés dans l'une des années 1916, 1915, 1914 et 1913, n'ont pas encore été désignés ou ne sont pas déjà sous les armes. De même, l'appel vise les hommes nés en 1925, mais l'Ordre d'appel à l'examen médical ne doit pas leur être signifié avant qu'ils atteignent l'âge de 18 ans et six mois.

Le directeur du Service sélectif national, M. Arthur MacNamara a déclaré, de plus, que les registraires des 13 divisions de mobilisation enverraient le plus tôt possible, par la poste, les Ordres d'appel à l'examen médical à tous les intéressés.

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme Joseph-L. Potvin, de St-Coeur-de-Marie, font part à leurs parents et amis, du mariage de leur fille Rita, avec M. Robert Gravel, de Chicoutimi.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée mardi, le 31 août à 8 heures en l'église paroissiale de St-Coeur-de-Marie.

Un lunch-buffet sera servi en leur honneur, après la cérémonie, chez M. et Mme Joseph-L. Potvin. Après quoi les heureux époux partiront pour un voyage à Ottawa, accompagnés de leurs parents.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Confiez la réparation de votre
Radio, à

Maurice TREMBLAY
RADIO TECHNICIEN

Chez : GAGNON & FRERE
Alma — Métabetchouan

Service de Réfrigération . . .

Hermen Gauthier

MECANICIEN-ELECTRICIEN
FRIGORISTE

159, rue Collard — ALMA

17
CENTS
PAR
JOUR

PAIENT UN
CLAVIGRAPH
PORTATIF
REMINGTON



SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN
CLAVIGRAPH PORTATIF,
ACHETEZ LE MEILLEUR —
UN NOUVEAU

RE MINGTON

Plusieurs modèles au choix, tous dotés des particularités des machines plus grosses. Toute l'efficacité du modèle régulier et la commodité de la machine portative. Ecrivez aujourd'hui même pour demander le catalogue illustré et les détails de notre mode de paiements différés.

La Librairie Commerciale
Limitée

140, rue Cartier, CHICOUTIMI

Voyez un spécialiste
pour vos chaussures

H. J. Couture
NOUVEAUTÉS POUR DAMES

ST-JOSEPH D'ALMA, QUÉ.

nos prix: \$1.69 à \$7.00

BRILLANT SUCCES ...

(suite)

M. le sous-ministre a jeté ses regards sur notre comté et sur notre ville pour inaugurer ces cours. Je dois aussi féliciter l'association locale des secrétaires-trésoriers pour son heureuse initiative. Cette association, vous en avez une preuve suffisante je crois; à l'entière approbation et l'encouragement illimité de M. le Sous-ministre Morin. Elle est appelée à rendre d'immenses services, et à ses membres et aux administrés de toutes les municipalités. Enfin l'orateur termine en émettant le vœu que ces importantes assises ne se limitent pas à notre région, mais se continuent par toute la province.

Me EMILE MORIN

Invité par le président à prendre la parole, le sous-ministre du département des Affaires Municipales commence par remercier M. le curé d'avoir bien voulu accepter son invitation de venir présider à la prière d'ouverture. Il a aussi de chaleureux remerciements pour M. le député Fillion pour les paroles élogieuses qu'il a prononcées à son endroit.

Puis M. le sous-ministre exhibe une liasse de petits papiers qu'il tient en main, et sur lesquels sont écrites des questions posées par les membres du congrès. "Il va m'être impossible, étant donné leur nombre, dit l'orateur, de répondre immédiatement à toutes ces questions sur le champ. Toutes sont fort intéressantes et méritent une réponse à point. Celles qui ne recevront pas réponse aujourd'hui la recevront par l'entremise de la REVUE MUNICIPALE. Le but de l'Association des Secrétaires-trésoriers en organisant ces journées d'études était avant tout d'obtenir la compétence pour leurs membres, afin d'obtenir la permanence. Je crois donc devoir demander aux maires présents, dit-il en substance, de même qu'aux présidents des Commissions scolaires, de voir à ce que leurs employés soient rémunérés de façon convenable. Il ne peut en effet y avoir d'ambition pour un homme de se spécialiser dans son travail s'il ne reçoit pas une rémunération convenable.

Puis M. le sous-ministre passe en revue un certain nombre de questions auxquelles il répond avec une maîtrise qui a fait dire à M. le notaire Plourde en le remerciant que M. le sous-ministre n'a pas besoin d'avoir en main le Code municipal pour en citer les articles avec leur numéro et les interpréter de main de maître.

M. L'ABBE LUDGER GAUTHIER

M. le président Plourde, après avoir remercié M. le sous-ministre, demande à M. le curé Gauthier, de bien vouloir dire quelques mots à l'assistance. M. le curé s'avance avec un sourire bienveillant et, aux applaudissements de la foule:

"On m'avait invité à venir faire la prière au commencement de cette belle assemblée, ce qui était dans l'ordre, et c'est pourquoi j'ai accepté avec empressement. Mais voilà qu'on me demande maintenant de faire un discours: vous m'avouerez, dit M. le curé, à l'amusement de l'assistance, que ce n'est pas jouer franc jeu. Vous êtes ici pour délibérer sur vos problèmes afin de surmonter les difficultés que vous présente le développement de la ville."

Nous réitérons nos plus chaleureuses félicitations à ces généreux donateurs, cela, en notre nom et aux

Par exemple, un enfant qui aura 6 ans en juin devra être mis à l'école en septembre. Mais s'il n'a eu 6 ans qu'en juillet 1943, il n'est pas tenu de prendre l'école en septembre de cette année, mais seulement en septembre de 1944. De même, si un enfant a eu ses quatorze ans en juin, on peut le retirer de l'école, cette année même. Mais s'il n'a atteint sa quatorzième année qu'en juillet 1943, il est encore tenu de fréquenter l'école durant une année. Ces données sont très importantes à retenir par la bonne gouverne des parents, en ce qui concerne le côté légal de la scolarité obligatoire.

M. Miller parle ensuite des absences ou exemptions. Il y aura dans chaque corporation scolaire, un contrôleur d'absence. Cet officier, qui devra être choisi avec le plus grand soin pour son tact, son esprit de justice, et l'absence de passions qui pourrait l'induire à rendre des décisions désastreuses, aura toute l'autorité voulue pour accorder les absences nécessaires. Si la commission scolaire néglige de nommer un officier de cette catégorie et de lui assurer une rétribution convenable, le département de l'instruction publique verra à en nommer un pour elle et à lui faire payer son salaire. Le salaire de cet officier pourra être soit fixe, à tant par mois, ou à tant par élève sur le cas duquel il devra faire enquête. Il faut noter aussi que les enfants résidant à plus de deux milles d'une école ne sont pas tenus obligatoirement d'observer la loi obligatoire, à moins que la municipalité organise le transport à l'école gratuit pour ces enfants.

Viennent ensuite M. P.-E. Lambert, commissaire de la Commission Municipale de Québec, qui parle de l'administration municipale en général, mais surtout des emprunts et des remboursements d'hypothèques. M. Antonio Beaudoin, secrétaire général de l'Association des secrétaires-trésoriers de la province, de Thetford-Mines, adresse aussi la parole à l'assemblée, puis M. le notaire J.-A. Plourde, président de la réunion, apporte le clou de la séance dans un petit bijou de discours que nous aimerions reproduire dans son entier ce que nous devons malheureusement omettre, faute d'espace.

L'assemblée close sur un vote de félicitations à l'adresse des journaux qui se sont intéressés à ces assises, notamment le LAC-ST-JEAN et le PROGRES DU SAGUENAY.

\$1.560.00 POUR ...

(suite)

Beeding, Montréal, \$10.00; Frost Steel Co., Montréal, \$10.00; J.-N. Arsenault Montréal, \$10.00; Metalcraf, Montréal, \$10.00; Jacques Cartier, Montréal, \$10; John Millen, Québec, \$10.; Agences Genest, Québec, \$10.; Un ami, Lévis, \$10.00; Sunshine Waterloo, Ont., \$10; Middlesex Furnitures Strathez, \$10.; Henri Vallières, Nicolet, \$5.00; Montmagny Furnitures, Montmagny, \$5.00; Houderich Furnitures, Milverton, Ont., Monoco Mfg., St-Jérôme, Cité de Terrebonne, J.-E. Thick, Ile-Maligne, Princeville Chair, Victoriaville, Emilien L. Morin, Cabano, Progress Furnitures, Montréal, Daly Morin Montréal, Québec Furnitures, Québec, Victoriaville Furnitures Victoriaville, tous \$5.00 chacun; Librairie Commerciale, Chicoutimi, \$3.00; Anonyme, St-Joseph-d'Alma,

Nous réitérons nos plus chaleureuses félicitations à ces généreux donateurs, cela, en notre nom et aux

BEAU SUCCES A L'ILE-MALIGNE

C'est avec joie et satisfaction que les élèves des classes supérieures de l'Ile-Maligne reçoivent les rapports aux examens du Certificat d'études de 7e et 8e années. En effet, ce fut un succès sans précédent dans les annales de cette école. Les élèves suivants ont obtenu le certificat de 9e année: Mlles Gertrudes Laforest, Aline Côté, Monique Lamiran-

de et Paquerette Fortin; en 7e année: M. Armand Dion, Mlles Aline Demers, Françoise Tremblay et Paula Brassard.

Mlle Solanges Gagnon a aussi obtenu le certificat de 9e année en anglais; elle possédait déjà celui de 9e en français.

MM. les Commissaires, M. le directeur, Ph. Poulin, le titulaire de la classe de 7e et 9e année, M. D.M. Caron et Mlle E. Callagher, titulaire de la classe catholique anglaise ont raison d'être fiers des résultats obtenus.

Pharmacie LEFEBVRE'S Pharmacy

La plus grande pharmacie de la région

JUSTIN LEFEBVRE, Prop. SAINT-JOSEPH-D'ALMA

Achetez un Timbre d'Epargne chaque semaine

En temps de guerre

c'est de l'Economie que de choisir un Vêtement de Qualité reconnue

65 ans d'expérience sont à l'appui de chaque vêtement de "Qualité Etablie" par

PROGRESS BRAND



Il est important, même patriotique aujourd'hui, d'acheter des vêtements qui vous assurent longue durée et port agréable. Faites un placement dans un vêtement de "qualité établie" par PROGRESS BRAND — une maison respectée à travers tout le Canada depuis 1878.

Léo Simard Fur

REUNIONS APICOLES ET HORTICOLES

Les 17, 18 et 19 prochains, des réunions apicoles et horticoles auront lieu dans le district no 20, et en voici l'itinéraire:

Le 17: à 1 heure, p.m., CHAMBORD, sur la ferme de M. Aimé Tremblay, en même temps que la demi-journée agricole organisée par la Station Expérimentale.

à 7 heures et demie, p.m., N.-D. D'HEBERTVILLE, à la Salle du Couvent, conférences, démonstrations et vues.

Le 18, à 1 heure, p.m., ST-PRIME, à la salle paroissiale et au rucher de M. Noël Taillon. — A 7 heures p.m., FERME EXPERIMENTALE de NORMANDIN, Conférences et démonstrations.

Le 19, à 1 heure p.m., BAGOTVILLE, à la salle du Collège et au rucher de M. Jules Brassard. — A 7 heures p.m., ECOLE MOYENNE D'AGRICULTURE de CHICOUTIMI. Conférences démonstrations et vues.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Avis aux Automobilistes

Le GARAGE SIMARD a le plaisir d'annoncer aux automobilistes qu'il est maintenant en possession d'un fameux chargeur de batteries de la fameuse marque ALLEN. Cet appareil est d'une capacité telle qu'il peut charger une batterie en l'espace de 20 minutes. — Essayez-le!

Garage Simard

F.-P. NADON

Opticien d'Ordonnances Licencié

St-Jos.-d'Alma



Lac St-Jean

Achetez un Timbre d'Epargne chaque semaine

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE POUR LA CONSULTER AU BESOIN



LE CARNET DE RATIONNEMENT No 3

- OÙ ET QUAND L'OBTENIR

LES CARNETS NE SERONT PAS LIVRÉS À DOMICILE NI EXPÉDIÉS PAR LA POSTE. — CHACUN DEVRA SE PROCURER SON CARNET.

Afin d'aider le public et assurer une distribution rapide, le carnet de rationnement No 3 sera émis sur place. On devra s'adresser aux Centres de distribution mentionnés au bas de cette annonce.

QUATRE CHOSES À FAIRE pour obtenir votre nouveau carnet:

1 Remplir une carte de demande, laquelle est la première carte postale que vous trouverez dans votre présent carnet de rationnement. Complétez cette formule chez vous.

2 Écrire lisiblement en lettres mouluées — non pas l'écriture courante — les renseignements requis et signer au bas de votre façon habituelle. Suivez le modèle ci-contre.

AUX GENS EN VACANCES

Si vous habitez un chalet d'été avec des amis ou des parents, ou si vous êtes de passage dans une hôtellerie, indiquez votre adresse permanente sur votre carte de demande.

3 Ne détachez pas la carte de demande de votre carnet de rationnement. Seul

Print in Block Letters in Ink (Ecrire à l'encre en lettres mouluées)

Prefix & Serial Number No de série (avec lettres) DA 5179

Last Name POIRIER

First Name Prénom(s) du requérant LUCIEN

Address or R.R. No. 50, RUE NORD

City, Town or Village Ville ou village HAUTEVILLE

Date 26 AOUT 1943

Age, if under 16 Age, si moins de 16 ans

I declare I am the holder of the Ration Card and that the above is my good faith on behalf of the holder, whose name and address appear above.

Je déclare être le détenteur du carnet de rationnement duquel cette carte de

DO NOT DETACH THIS CARD UNTIL ADVISED TO DO SO. NE SERVEZ DE CETTE CARTE AVANT D'ÊTRE AVISÉ.

Vous êtes ici pour délibérer sur vos problèmes afin de surmonter les difficultés. Vous avez cherché la plus facile solution. Maintenant, je vous donne un conseil, un conseil de prêtre : quand vous avez de la misère à résoudre un problème, invoquez le Saint-Esprit. C'est l'Esprit de Lumière; c'est Lui qui fait rayonner la clarté sur le monde. Essayez cela et vous m'en donnerez des nouvelles, dit M. le curé en reprenant son siège.

M. HERVE GAGNON

M. Hervé Gagnon inspecteur-vérificateur, de la commission Municipale de Québec, est ensuite appelé à adresser la parole. M. Gagnon dit qu'il sera bref, étant donné que le temps qui lui est alloué est très court. Il dit que puisqu'il est reconnu que les secrétaires-trésoriers sont les colonnes sur lesquelles reposent les différents édifices de l'administration municipale et scolaire, il importe que cette colonne soit assise sur des bases solides. Pour se faire, il faut des compétences. Il recommande donc fortement que les secrétaires-trésoriers soient payés de façon convenable, afin de les encourager à acquiescer cette compétence. M. Gagnon conseille ensuite fortement aux administrateurs municipaux de munir leurs secrétaires-trésoriers de casiers-classeurs pour leurs archives. Autrement, dit-il, quand il s'agit de réferer à une mesure adoptée antérieurement, ils se trouvent inévitablement en face d'un fouillis à n'y rien comprendre.

M. DAVID CLERK

M. David Clerk, ingénieur à l'Office du Drainage de la Province, est ensuite appelé et il donne lecture d'une très intéressante documentation en rapport avec cette branche de l'administration provinciale. Nous regrettons de ne pouvoir donner que quelques phrases de ce document. M. Clerk dit qu'il est reconnu que le drainage est la première phase du développement d'une terre. C'est pourquoi le gouvernement provincial y a mis toute son attention en fondant l'Office du Drainage. L'orateur spécifie que le gouvernement ne peut tout faire à lui seul. Les conseils municipaux doivent d'abord voir à passer les actes d'accord voulus pour la conduite des eaux. Souvent, si le gouvernement ne peut intervenir aussi rapidement qu'il le voudrait, cela est dû à des désaccords ou chicanes de clochers. Il faut là-dedans comme ailleurs que règne le meilleur esprit de coopération.

M. PHILIPPE MILLER

M. Philippe Miller, avocat, officier en loi du département de l'Instruction publique, adresse ensuite la parole. M. Miller parle de l'Instruction obligatoire et de son application. Il dit que le Gouvernement en est venu à cette mesure, non pas dans le but de tyranniser la population, mais de l'aider en prouvant combien nécessaire est l'Instruction de nos jours.

L'orateur explique la loi pour ce qui a trait à l'âge scolaire. Pour fins légales, l'année scolaire comprend 12 mois, c'est-à-dire, du 1er juillet d'une année au 30 juin de l'année suivante inclusivement. Les enfants sont tenus de fréquenter l'école de 6 à 14 ans inclusivement. Si un enfant est arrivé à ses 6 ans au cours de l'année scolaire précédente, il est tenu de commencer à fréquenter l'école au mois de septembre suivant.

Nous réitérons nos plus chaleureuses félicitations à ces généreux donateurs, cela, en notre nom et aux noms de ceux qui ont bénéficié de leur largesse. Mais celui qui mérite le plus de louanges pour cet heureux initiative est évidemment son animateur, M. Edmond Deschênes.

Léo Simard, Enr.

SAINT-JOSEPH D'ALMA, Qué.

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE
Comment l'industrie de la pulpe et du papier aide à sauver la vie des soldats blessés



Une fonction qu'aucune autre industrie ne saurait remplir



En temps de paix... la plus grande industrie manufacturière du Canada

LES BOUTEILLES DE PLASMA SANGUIN SONT EXPÉDIÉES AU FRONT DANS DES BOÎTES EN CARTON ET CHACUNE DES BOUTEILLES EST PROTÉGÉE PAR UN CARTONNAGE.

LE CARTON participe à la bataille de l'Atlantique en réduisant le poids des marchandises et en permettant d'augmenter les cargaisons. Il permet aussi d'économiser l'étain et autres matériaux rares. L'industrie accomplit un véritable travail de guerre; et elle aura aussi un rôle important à jouer après la guerre.

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

DO NOT WRITE IN THESE SPACES
 NE VOUS SERVIR DE CES ESPACES

I declare I am the holder of the Ration Card No. 2 and I am entitled to the good faith on behalf of the holder, whose name and address appear above.

Je déclare être le détenteur du carnet de rationnement duquel cette carte de référence a été détachée, ou que je signe de bonne foi pour le détenteur dont les nom et adresse apparaissent ci-dessus.

Lucien Poirier
 (Signature—Signature)

REMPLEZ VOTRE CARTE DE DEMANDE DE LA FAÇON INDICUÉE

des amis ou des parents, ou si vous êtes de passage dans une hôtellerie, indiquez votre adresse permanente sur votre carte de demande.

3 Ne détachez pas la carte de demande de votre carnet de rationnement. Seul l'officier du Centre de distribution est autorisé à le faire. Si vous l'avez déjà détachée, il faudra l'apporter avec votre présent carnet de rationnement.

4 Les personnes âgées de 16 ans ou plus doivent signer leur propre carte. Les parents ou personnes responsables signeront celles des personnes de moins de 16 ans. Les enfants de moins de 16 ans ne peuvent se présenter pour obtenir un nouveau carnet de rationnement, soit pour eux-mêmes, soit pour d'autres membres de leur famille.

IL NE FAUT NI REMETTRE, NI DÉTRUIRE, NI JETER VOTRE PRÉSENT CARNET DE RATIONNEMENT, CAR IL CONTIENT DES COUPONS DE VIANDE ENCORE VALABLES

DANS LES CENTRES RURAUX, toute personne peut faire la demande pour ses voisins, pourvu qu'elle apporte leurs carnets de rationnement No 2, les cartes de demande dûment complétées.

DANS LES CENTRES URBAINS, tout adulte ou personne responsable peut faire la demande des nouveaux carnets de rationnement au nom des autres membres de sa famille, à condition qu'il apporte leurs carnets de rationnement No 2 et leurs cartes de demande dûment complétées.

Sur présentation, à un Centre de distribution, de votre présent carnet de rationnement et de la carte de demande dûment complétée, vous recevrez votre nouveau carnet de rationnement No 3, et l'on vous remettra votre carnet de rationnement No 2.

Les employés qui vous reçoivent aux centres de distribution ne sont pas rémunérés. Vous les aiderez en vous conformant à ces instructions.

CENTRES LOCAUX DE DISTRIBUTION

ADRESSES	JOURS	HEURES
Station d'Hébertville	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
Ile-Maligne	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
Laç-Ste-Croix.	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
Langlois,	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
Métabetchouan,	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
Riverbend,	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
St-Bruno,	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
St-Gédéon,	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
St-Joseph-d'Alma.	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
St-Léon,	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
Ste-Monique,	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
St-Nazaire,	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
Taillon,	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.
Delisle,	du 23 au 26 août,	de 9 a.m. à 5 h. p.m.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

RBC-AWF



La Page Féminine

BILLET —

QUESTION DE L'HABILLEMENT

Cette question joue souvent un rôle trop considérable dans les ménages. La maîtresse de maison lui consacre des sommes exagérées.

Pourquoi ces achats déraisonnables ?

C'est que l'habillement n'est pas seulement une affaire matérielle. La vanité s'en est emparée, et plus ce défaut règne dans le cœur, plus la préoccupation domine la vie.

Si comprenant le rôle assigné par la Providence au vêtement, qui est de nous préserver des intempéries de l'air, on se bornait à le modifier selon les saisons, on épargnerait, de ce fait, bien des dépenses.

Les femmes s'habillent de manière à paraître très riches, alors que le porte-monnaie crie misère. Elles ne réfléchissent pas au tort qu'elles se font. Les gens qui connaissent ces femmes à toilette exagérée, se moquent d'elles. Si vous êtes d'un rang modeste, ne croyez pas qu'à votre toilette recherchée, vous serez prise pour une marquise ou une duchesse.

Il est difficile de se faire paraître pour ce qu'on n'est pas. On se trahit toujours par quelque endroit.

Certaines dames s'excusent sur la mode. On a tort de se prosterner devant la mode.

Or ceux qui dirigent la mode et exercent ainsi une influence indiscutable, en sont-ils dignes ? ... Compréhendent-ils les convenances morales ? ...

A vous donc, Madame, de lui imposer vos convenances. Ne la suivez qu'avec sagesse et discrétion. Rejetez absolument tout ce qui est extraordinaire, bizarre, déplacé, immodeste. Que votre mise n'attire pas trop l'attention.

SOLANGES.

À toi, qui n'a pas, au moins su, se souvenir

Je te croyais l'unique, je croyais en ton âme qui me paraissait noble, je croyais en toi, pour ce qu'alors, tu étais — et la noire ingratitude, était ton partage.

Il ne te souvient plus, et cela, depuis longtemps des heures terribles, où tu aurais tout fait, pour sauvegarder la quiétude d'un être, qui t'était cher, où sans compter, me semblait-il, tu aurais tout sacrifié — seul, tu n'y pouvais rien — j'étais là, ta supplique me remua l'âme ! Je voulus comprendre, et je compris en m'oubliant "moi" !

Oh, ce qui advient après te laisse peut-être songer pour un temps bien défini, puis plus rien. D'ailleurs, à quoi bon ? un devoir moral est parfois une bien lourde charge.

Et aujourd'hui, après tant d'années, je me demande encore, si ce sentiment que je voyais si grand chez toi, était sincère, si ce dévouement n'était qu'apparent — si, en faisant ce que tu as fait, ce n'était pas uniquement pour ton propre orgueil. Pas de faux mouvements je te prie, laisse-moi te juger, n'en ai-je pas le droit ?

Maintenant, tu ne m'es plus rien, à peine as-tu passé dans ma vie, qu'il ne m'en reste que du mépris — mépris pour ce que tu n'as pas su garder dans ton cœur de ce qui fut "nous" — mépris pour cet oubli, mépris pour ton âme qui n'en est pas une.

L'ingrat est un être tellement à part, que le connaissant, le coudoyer nous ferait mal. Arrière donc, puisque le souvenir t'es un si lourd fardeau et fais place à plus grand que toi ! ...

Miche L.

METTEZ-VOUS BIEN DANS LE CERVEAU QU'IL FAUT LES CUIRE DANS PEU D'EAU.

Les pelures de patates, de temps immémorial, ont aidé à nourrir les animaux: la bonne vache à lait n'en demandait pas plus pour remplir jusqu'au bord, matin et soir, une grande chaudière de lait; les jeunes porcelets en voie de croissance s'arrondissaient comme des petites boules ambulantes, etc.

Si les fermiers qui s'y connaissent en valeurs alimentaires quand il s'agit de leur troupeau servent à leurs animaux les pelures de patates, nom vulgaire des pommes de terre, c'est qu'il y a là une raison importante: les pelures sont la plus riche partie des pommes de terre en vitamines, en minéraux, en tout ce que vous voudrez.

Il peut sembler comique de parler maintenant des pelures de pommes de terre pour l'alimentation de l'homme. Il n'en est pas moins vrai que les pommes de terre cuites avec leur pelure, au four ou bouillies, sont infiniment plus riches que les pommes de terre pelées et qu'elles apparaissent ainsi sur la table des plus grands princes de la terre.

Dans les pays où les denrées sont devenues rares, il y a danger que la population souffre du manque de vitamines. Aussi, en Angleterre où le peu d'oranges et d'aliments producteurs de vitamines C disponibles sont réservés aux enfants, on a entrepris une campagne pour enseigner aux gens comment cuire les pommes de terre, riches en minéraux et vitamines de toutes sortes, afin qu'aucune de leurs propriétés nutritives ne soit perdue.

On a eu recours à l'humour pour faire entrer ces principes dans la tête des gens et l'on pouvait lire un peu partout des strophes comme celles-ci:

Mangez les pommes de terre avec la pelure
Si vous voulez avoir bonne allure.

Mettez-vous bien dans le cerveau
De cuire les légumes dans peu d'eau.

Notre service d'hygiène alimentaire nous a fréquemment rappelé qu'il vaut infiniment mieux cuire les pommes de terre avec la pelure et dans peu d'eau et nous le répète encore. Dans les familles nombreuses ou sur les fermes où travaillent de nombreux employés, que de temps épargné et que de vitamines et minéraux conservés !

LE VERRE RESISTANT À LA CHALEUR FUT UNE GRANDE DECOUVERTE

Beaucoup d'ustensiles, de nos jours, sont fabriqués de verre résistant à la chaleur. Afin d'éviter qu'ils se cassent, s'écaillent ou se craquelent, on devrait les manipuler avec précaution et les graisser avant de s'en servir pour faire cuire des aliments.

Ce fut une véritable révolution en 1913, lorsque fut découvert ce verre résistant à la chaleur. Un morceau de verre ordinaire mis au four se casse parce que le verre se détend plus rapidement à l'extérieur, du côté le plus exposé à la chaleur, qu'à l'intérieur. L'expansion se chiffre au neuf millièmes d'un pouce. L'expansion du verre résistant à la chaleur ne représente qu'un tiers de ce chiffre ce qui suffit à lui donner une grande valeur.

Le verre résistant à la chaleur n'est plus seulement une aide dans la cuisine mais il sert aussi à activer la production dans les usines de guerre et à sauver des millions de vies humaines.

TOMATES ET VITAMINE C

LES TOMATES sont une très précieuse source de vitamine C d'après les Services d'Hygiène alimentaire. Les tomates en conserve sont aussi très riches en vitamine C, que les

Ses usages sont nombreux. Dans les pompes chimiques où le métal se corrode et ne peut être remplacé par aucune autre substance, le verre résistant à la chaleur a résolu le problème. Sur les navires, il sert pour les hublots, pour les fenêtres des chambres d'engin et dans d'autres parties du navire où la chaleur est intense.

Il sert aussi pour les viseurs de bombardiers, pour les télescopes sur les tanks, les mires de mitrailleuses, les tubes d'engins d'avions là où aucun métal ne résistait à la chaleur.

tomates fraîches. Seulement, si vous ouvrez une boîte de tomates en conserve et n'en consommez qu'une partie immédiatement, avez soin de couvrir ce qui reste et de le remiser dans la glacière. Il suffit de le laisser exposer quatre heures à la température normale d'une maison pour détruire toute la vitamine C qu'il renferme. Mais si vous le mettez au FROID après avoir ouvert la boîte, les vitamines se conserveront durant quelques jours. Naturellement, les tomates doivent être utilisées fraîches durant la saison.

Quand vous vous servez de tomates dans des mets cuits, portez les juste au point d'ébullition et ne les ajoutez qu'à la fin de la cuisson, comme quand vous faites de la soupe.

Ne mettez pas de soda à pâte dans les mets qui renferment des tomates. Le soda à pâte enlève le goût acide des tomates mais il détruit en même temps la vitamine C.

Institutrices demandées

La Commission Scolaire de la Paroisse de St-Joseph-d'Alma, a besoin de plusieurs institutrices diplômées. —

Salaire : \$400.00 par année. — S'adresser à :

L.-P. LAVOIE, Sec.-Trés. St-Joseph-d'Alma.

Si vous avez de l'étoffe...

à faire fouler, teindre, presser

LA FILATURE DE METABETCHOUAN

METABETCHOUAN, P. Q.

Rosario Duchesne, prop.

HÔTEL UNION

CHARLES-E. HÉBERT, prop.

ST-JOSEPH-D'ALMA

Achetez un Timbre d'Espagne chaque semaine

Simard & Barrette

(ALBERIC SIMARD) (Isidore BARRETTE, électricien-licencié)

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX EN ÉLECTRICITÉ

Installations de toutes sortes
et réparations générales
Remontage de moteurs.

"Un organisme fondé pour
survivre"

72, rue Collard — ALMA — Téléphone : 219

Grande offre annuelle de fourrures durant

FOURRURES



FOURRURES

l'été au

Magasin Parisien Enr.

ST-JOSEPH D'ALMA.

Chaque année, notre clientèle s'intéresse vivement à nos offres de fourrures, durant l'été.

Cette année, nous avons préparé cet événement avec grand soin et nous sommes en mesure de vous offrir un grand nombre de modèles très élégants et dans les plus nouveaux. Il y en a pour tous les goûts et à des prix convenant à toutes les bourses.

Notre stock de fourrures a été acheté à bon heure et à des prix relativement bas.

Venez visiter notre salon de FOURRURES et choisissez votre modèle dès maintenant, car nous ne pourrons plus en commander d'autres pour les mêmes prix.

Vous trouverez le plus beau choix, tels que : Rat musqué, chat sauvage, seal brun et autres, opossum noir et gris, mouton de Perse, etc.

Notre garantie vous donnera entière satisfaction. — Conditions faciles.

FOURRURES



FOURRURES

FEUILLETON DU (LE LAC-ST-JEAN)

LES AVENTURES DE M. PICKWICK

par Charles DICKENS

ADAPTION DE A. CANAUX.

No 18.

teur avec MM. Pickwick et Winkle, tandis que les autres voyageurs mon-
taient à l'arrière de la voiture.

Le voyage se passa sans incidents. M. et Mme Dowler — c'était le nom de l'étranger et de sa femme — se montrèrent d'aimables compagnons et étaient déjà considérés comme des amis quand on arriva à Bath.

En retour, M. Dowler se complut à jouer le rôle de protecteur auprès de ses compagnons et les introduisit parmi ses relations dans la bonne société qu'il fréquentait. Bref, ils devinrent si intimes, que les Pickwickiens, las de la vie d'hôtel, acceptèrent de partager avec les Dowler un appartement qui eut été trop grand pour chacun des deux groupes.

Or, un certain soir, M. Dowler ayant promis à sa femme de l'attendre jusqu'à son retour du théâtre, songeait amèrement au coin du feu combien il est regrettable de s'engager à la légère. Pourquoi, bonté du ciel ! avait-il eu la fantaisie de prétexte un mal de tête pour rester à la maison? Il avait déjà failli s'endormir plusieurs fois et tomber dans le feu. Devant le danger imminent qui le menaçait, il résolut de s'étendre sur un lit dans l'arrière-chambre pas pour dormir, naturellement, simplement pour songer.

"Entendrai-je d'ici le marteau de la porte? se demanda-t-il. Mais oui, j'entends les pas du veilleur dans la rue, le voilà qui passe, le bruit s'éloigne... s'éloigne... il doit tourner au coin. Ah!..."

A ce moment, M. Dowler tourna aussi sa tête au coin de l'oreiller et s'endormit profondément.

Comme l'horloge voisine sonnait 3 heures, une chaise à porteurs, dont l'un était gros et court et l'autre long et maigre, portant eux-mêmes Mme Dowler, lutta à grand-peine contre un vent impétueux qui semblait vouloir soulever les pavés de la rue. Ils poussèrent un soupir de soulagement quand ils s'arrêtèrent à la destination de la dame. L'un d'eux se précipita sur la porte et frappa deux coups de marteaux retentissants. Personne ne répondit.

— Les servantes sont dans les bras de Morphée, dit le court en se chauffant les mains à la torche du porte-flambeau.

— Frappez de nouveau deux ou trois coups, je vous en prie! cria Mme Dowler de la chaise.

L'homme ne se fit pas prier et doubla même la dose en force et en quantité, tandis que le grand long se reculait pour mieux voir si quelque lumière n'apparaissait pas à une fenêtre.

Tout restait sombre et silencieux. "Frappez encore, je vous prie! répéta Mme Dowler d'une voix suppliante.

— N'y aurait-il pas aussi une sonnette, par hasard demanda le gros court.

— Mais si, intervint le porte-flambeau je ne cesse de tirer depuis un moment.

— Inutile, ce n'est qu'un cordon, le ressort est cassé depuis longtemps, dit la dame.

— Je souhaiterais que la tête des domestiques le soit aussi, grommela le grand maigre.

Et se joignant à son camarade, il frappa à coup redoublés.

M. Winkle rêvait justement qu'il était dans un club dont les membres étaient si bruyants, que le président était obligé de frapper à tour de bras sur la table pour obtenir le silence. Tout à coup il ouvrit un oeil :

— Mais c'est à la porte de la rue que l'on frappe, se dit-il en se redressant.

Et quand il eut, pour s'en convaincre, compté trente coups, il sauta de son lit, enfila ses bas et ses pantoufles, s'enveloppa d'une robe de chambre et, un bougeoir à la main descendit en hâte l'escalier.

— Voilà quelqu'un enfin, madame, dit le gros court.

— Qui va là? cria M. Winkle en défilant la chaîne.

— Faites-nous grâce de vos questions. Allez custer! ouvrez la porte, dit le porteur, croyant avoir à faire à quelque domestique.

M. Winkle, encore à moitié endormi, obéit à cette injonction sans remarquer ce qu'elle avait d'insultant.

Apercevant tout d'abord la lueur de la bougie, il crut à un incendie et ouvrit la porte toute grande en élevant la bougie au-dessus de sa tête lui était bien une chaise à porteurs ou plutôt une pompe à incendie. Une bourrasque survint au même moment, la bougie s'éteignit et la porte se referma avec fracas derrière M. Winkle.

— Vous avez bien travaillé jeune homme!, s'écria le gros court, furieux.

M. Winkle aperçut à ce moment le visage d'une dame dans la chaise. Honteux de son costume, il se cramponna de toutes ses forces au marteau en criant :

— Cachez-moi, cachez-moi, voici des gens qui viennent !

Et il frappait désespérément, tremblant de froid à cause du vent qui s'engouffrait dans sa robe de chambre.

La concierge entendit enfin et se mit à la fenêtre pour voir de quoi il s'agissait. Elle aperçut la chaise, M. Winkle, et appela aussitôt M. Dowler, lui disant que sa femme était en train de fuir avec un gentilhomme.

— Un couteau ! s'écria M. Dowler en saisissant le seul canif qui fût à sa portée, je vais lui couper la gorge! Et il se précipita dans la rue.

A sa vue, M. Winkle, se débarrassant de ses pantoufles, prit la fuite et, échappant à la poursuite de son ennemi, revint par une autre rue à la porte de la maison, qui n'était heureusement pas refermée. Il grimpa quatre à quatre dans sa chambre, en verrouilla la porte contre laquelle il entassa tous les objets qui purent lui tomber sous la main. Puis il fit un paquet de tout ce qui lui était nécessaire pour pouvoir fuir au petit jour. Dowler, après avoir affirmé par le trou de la serrure sa résolution de couper la gorge à M. Winkle le lendemain même, se calma sous l'influence de quelques voix conciliantes, parmi lesquelles il était facile de reconnaître celle de M. Pickwick et le silence régna dans la maison.

CHAPITRE XIII

M. Winkle passe de la poêle à frire dans le feu (au figuré, bien entendu).

Sam, invité cette même nuit à une réception par les domestiques de l'hôtel, ignorait totalement ce qui s'était passé en son absence.

Aussi fut-il assez surpris quand son maître, le sonnant à une heure inaccoutumée, lui apprit les événements de la veille et la disparition de M. Winkle.

— Il faut le retrouver, Sam, ajouta-t-il, et me le ramener.

— Et s'il ne veut revenir ?

— Je compte sur vous pour l'y décider.

Deux heures plus tard, Sam revenait annoncer à son maître qu'un individu dont le signalement correspondait en tous points à celui de M. Winkle, avait pris le matin même la diligence pour Bristol.

— Vous êtes un garçon incomparable, Sam, le félicita M. Pickwick. Il faut le suivre maintenant.

— Assurément, m'sieur.

— Dès que vous l'aurez retrouvé, écrivez-moi, et s'il essaye de vous échapper, ne craignez pas de l'immobiliser par un bon coup et de l'enfermer. Je vous donne toute autorisation.

— J'y penserai, monsieur.

— Vous lui direz que s'il ne revient pas immédiatement, c'est moi qui irai le chercher.

— Je n'y manquerai pas.

— Croyez-vous vraiment pouvoir le retrouver, Sam ?

— Je le retrouverai sûrement s'il est quelque part, répliqua Sam avec suffisance.

Et il s'éloigna pour préparer ses paquets.

Quand il revint prendre congé de son maître :

— M'sieur, demanda-t-il, ai-je bien compris vos instructions? Vous m'avez bien dit de lui donner au besoin un coup au bon endroit?

— Parfaitement, faites ce que vous jugerez nécessaire, vous avez mes ordres.

Sam fit signe de la tête qu'il avait compris et partit d'un cœur léger accomplir sa mission.

Pendant ce temps, l'infortuné, cause de tant de bruit et d'alarmes diverses, parcourait tranquillement les rues de Bristol, où la diligence venait de l'amener. Après avoir visité les curiosités les plus remarquables de la ville, il éprouva le besoin de se reposer et chercha des yeux quelque boutique convenable où il puisse à la fois se rafraîchir et recueillir quelques renseignements. Ses regards tombèrent sur un bocal fraîchement peint, converti depuis peu en quelque chose qui tenait à la foi d'une boutique et d'un appartement particulier, et qu'il eût été facile, grâce à sa lanterne rouge, de reconnaître pour la maison d'un praticien, même si le mot Chirurgie n'avait été écrit en lettres dorées sur une boiserie au-dessus de la fenêtre qui avait dû être primitivement celle du salon.

(à suivre)

Assemblée générale de l'Association des Secrétaires-Trésoriers

Comme nous le relatons dans le compte-rendu que nous donnons aujourd'hui même du Congrès d'Etudes des affaires d'administration publique qui s'est déroulé en notre ville, en fin de semaine, la journée de dimanche avant-midi a été consacrée exclusivement à l'assemblée générale de l'Association locale des Secrétaires-Trésoriers.

Après l'ouverture de l'assemblée, M. Lorenzo Lemay, président, annonça qu'on allait procéder aux élections du nouvel Exécutif pour l'année 1943-44. Dans ce but, il proposa, ce qui fut approuvé à l'unanimité, que M. Antonio Beaudoin, secrétaire-général de l'Association pour la Province, d'agir comme président d'élections. Voici les élus de ce scrutin, pour le comté du Lac-St-Jean.

Président, M. Lorenzo Lemay, réélu; directeurs, MM. Wenceslas Simard, de St-Henri-de-Taillon, L.-P. Laviole, de St-Joseph-d'Alma et E.-O. Hudon, de N.-D. d'Hébertville; sec.-trés. M. Laurent Plourde, de Métabetchouan.

Sur proposition de M. Antonio Beaudoin, on procéda à la création de cercles séparés pour les comtés de Chicoutimi et Roberval. On sait qu'à venir jusque là, l'Association locale, dont M. Lemay était le président, comprenait les trois comtés. Mais, comme l'a fait lui-même remarquer M. Lemay, sans son allocution, de même que M. Edgar-O. Hudon, il est de grande importance que les autres comtés aient leur association bien à eux, afin de pouvoir suivre de plus près, en assemblée, tous les mouvements de l'Association générale et d'y participer plus activement. Voici les résultats du scrutin pour le comté de Chicoutimi:

Président: M. Arthur-E. Asselin, de St-Ambroise; directeurs, MM. N.-A. Tremblay, Bagotville, Francis Dufour, St-Honoré et J.-L. Bilodeau, Jonquières. Sec.-trés. M. Jean Boucher, Ste-Anne.

Pour ROBERVAL: Président, M. A. Morin, Normandin; secrétaire, M. E. Tremblay, Mistassini; directeurs, MM. Harry Dumas, St-Félicien, Mlle Eveline Soucy, de Ste-Edwidge et Jean-Charles Paradis, de Roberval.

Après les élections, M. Antonio Beaudoin fut invité par M. Lorenzo Lemay, à prendre la parole. M. Beaudoin rappelle les humbles débuts de l'Association et sa croissante rapidité. Il dit aussi que l'Association a déjà de nombreuses œuvres à son crédit, entre autre une augmentation depuis un an, d'une moyenne de \$1,000 dans le salaire des secrétaires-trésoriers. Il rappelle qu'avant l'existence de l'Association les secrétaires-trésoriers recevaient un salaire dérisoire, lequel était souvent plus bas que \$100. Il parle aussi de l'assurance mutuelle dont peuvent se prévaloir les membres de l'Association et des avantages qu'ils peuvent en retirer. Il dit que l'Association a l'appui intégral du Ministère des Affaires Municipales, et que M. le sous-ministre Morin en est tout simplement enthousiaste.

Puis M. Beaudoin en vient à la compétence que doivent avoir les secrétaires-trésoriers, qualité qui devra nécessairement les conduire à la permanence de l'emploi, ce qui est fort à souhaiter pour une saine administration publique. Il dit aux membres présents, que, s'ils ont des droits, ils ont aussi des devoirs, dont un des principaux est l'application dans le travail.

M. Edgar-O. Hudon adresse aussi à ses confrères quelques mots bien choisis et d'une documentation à toute épreuve. M. Hudon appuie de son côté sur le salaire raisonnable et la permanence. Il recommande aux membres de l'application dans la comptabilité, ce qui est la base de l'administration, sur laquelle s'appuient toutes les activités d'une corporation. M. Hudon rappelle les entrevues qu'il a eu avec les autorités du Département des Affaires municipales et de la Commission municipale de Québec. Il dit l'intérêt que portent ces deux organismes supérieurs à la bonne marche de nos différentes administrations publiques. Il appuie particulièrement sur la sollicitude de M. le sous-ministre Morin pour notre région. "M. Morin, dit-il, lorsque je lui ai parlé

d'un congrès que nous projetions pour le seul comté du Lac-St-Jean, a tout de suite donné dans le mouvement et j'en ai presque peur lorsqu'il se mit à m'énumérer tous les conférenciers qui viendraient: Si nous y allons dit-il, il me faut Miller, il me faut Létourneau, Laliberté, Gagnon, Cerk, etc. C'est pourquoi j'ai dit tout à l'heure que je fus presque pris de peur, car il me nommait au moins dix conférenciers pour parler aux 17 membres que nous étions dans le seul comté du Lac-St-Jean. C'est alors que je parlai à M. Lemay d'une réunion qui grouperait les trois comtés. C'est à la suite de cet entretien avec mon excellent collègue, M. Lemay, que vous voyez l'assemblée que nous avons aujourd'hui. C'est pourquoi aussi vous venez d'assister à la fondation des Cercles de Chicoutimi et de Roberval.

Comme mot de la fin, M. Lorenzo Lemay remercia bien chaleureusement les délégués des trois comtés, dont pas une municipalité n'avait pas son représentant, d'être venu en si grand nombre, et d'avoir suivi les cours avec un intérêt aussi captivé.

L'assistance avant de se disperser, eut l'amabilité de voter une résolution de remerciements aux journaux, dont deux représentants, celui du PROGRES DU SAGUENAY, de Chicoutimi, et celui du LAC-ST-JEAN, de St-Joseph-d'Alma, avaient suivi d'un bout à l'autre, les délibérations de cet avant-midi.

LE COMMANDANT J.-P. DESLOGES NOUS VISITE

St-Joseph-d'Alma a eu en fin de semaine, l'insigne honneur d'avoir dans ses murs l'aviateur très distingué qu'est le commandant J.-P. Desloges, officier en charge du quai aérien pour toute la région de Gaspé et du St-Laurent ainsi que pour notre région.

Le commandant Desloges, qui était venu en tournée d'inspection dans notre district, s'est rendu au camp d'aviation de Bagotville, et ensuite, il a bien voulu se rendre à St-Joseph-d'Alma afin de se rendre compte sur les lieux de nos organismes de défense contre les raids aériens. Le distingué visiteur s'est rendu au presbytère où la plus chaleureuse réception lui a été faite par M. le curé Gauthier. M. le curé a même poussé l'amabilité jusqu'à inviter son hôte à passer la nuit sous son toit.

Fait digne de mention, le commandant Desloges a eut la joie de rencontrer au presbytère le Rév. Père Bergerin, o.m.i., à qui il a eu le bonheur de servir la messe, à 8 heures dimanche matin.

BEAU SUCCES AU CENTRE ARTISANALE DE ST-JOSEPH-D'ALMA

Dernièrement, le directeur du Centre d'Initiation Artisanale, de St-Joseph-d'Alma, a fait parvenir aux finissants qui ont réussi leurs examens de fin d'année, leur Certificat d'Aptitude Professionnelle.

Voici les noms de ces finissants: AJUSTAGE: Léo Laberge, Gaston Girard, Maurice Côté, Hector Turgeon. MENUISERIE: Etienne Tremblay.

Ces finissants sont les premiers à obtenir leurs Certificats au Centre, fondé l'an dernier au mois de février. Et il faut signaler que tous ceux qui ont réussi en Ajustage Mécanique ont obtenu un emploi, à la Compagnie Price Brothers, au département de la Machine Shop, geste très encourageant de la part des autorités de la Compagnie, qui ont voulu ainsi donner une chance à nos jeunes.

Tous les parents qui désirent placer leurs enfants au Centre l'année prochaine, ou qui veulent visiter l'école et les travaux de l'année, sont instamment priés de le faire à partir du 13 août. L'école sera fermée jusqu'à cette date.

Le Directeur,
Charles Maurais.

Vraiment...

Si l'argent n'a pas d'odeur, il a sûrement de l'odorat; il est difficile que le diable à approcher... C'est probablement pour cela qu'un journaliste, à qui un orateur, dans l'élection de Stanstead, offrait de parler la forte somme, a répondu, de justesse: "Je n'ai pas d'argent, je suis journaliste. Mais je peux peut-être risquer un cinq cennes!"

Que nos lecteurs ne cherchent pas en fin de semaine le directeur de ce journal... Comme le renard de la fable, il aura tiré ses grègues gagnées, avec les confrères, le lac Nicolé où s'ouvre, demain, pour 3 jours, le congrès annuel des hebdomadaires, avec premier arrêt à Drummondville pour le dîner offert par la Southern Canada Power. Comme le dit le prospectus du secrétaire, chacun apporte son oreiller, sa trôle et son bromoseltzer.

En dépit des appels passionnés de race qui auront départé maints discours des récentes élections complémentaires, il reste, heureusement, que la population canadienne, dans l'ensemble, ne connaît ni anglophobie ni francophobie, que les deux grandes races vivent, coudes à coudes, dans une atmosphère d'harmonie réelle et de tolérance sereine, se contentant de hausser les épaules devant les castes isolés d'incitation à la discorde. C'est un fait réconfortant à noter au lendemain des échauffourées électorales.

La presse canadienne commence de s'emouvoir, et pour de bon, du coût de la vie qui est en rupture d'équilibre avec les salaires. Heureusement que la bureaucratie s'est portée à la rescousse en nous informant, par un communiqué disert, qu'il est facile de faire des confitures sans sucre! Toutefois, il y a les fruits qui sont à des prix fous... Tout indique qu'il n'y aura guère de conserves, cet automne, sur les solages.

Si une circulaire pouvait, maintenant, nous enseigner à chauffer sans bois ni huile... Le temps est très proche où le problème du combustible va prendre une acuité peut-être effrayante.

Les harangues contre les monopoles et les philippiques contre les trusts auront toujours un succès facile auprès du peuple, témoin les succès du C. C. F. dans l'élection générale d'Ontario. On se rappelle que c'est durant cette campagne que le leader cégédiste ontarien, M. E. B. Joliffe, a largement usé du meilleur miroir aux alouettes que la démagogie possède dans son sac en promettant, si le C. C. F. prenait le pouvoir, d'étatiser tous les monopoles de juridiction ontarienne.

M. Joliffe ne les a pas nommés, ces fameux monopoles. Autrement, pour parler de raison, il aurait dû inclure, dans sa nomenclature, l'Hydro qui monopolise un privilège extraordinaire, celui de tirer du peuple des recettes énormes sans être soumise, en toute équité, aux taxes que les compagnies privées versent, par millions, à la caisse de l'Etat. En en faisant mention, M. Joliffe aurait pu faire observer la fuite énorme qui se produirait dans la rentrée des impôts, aux dépens du petit peuple, si les entreprises privées qu'on veut nationaliser sont pour bénéficier, comme dans le cas de l'Hydro, d'une exemption de taxes sur toute la ligne!

L'exploitation de l'entreprise étatisée est si onéreuse — à cause du nombre superflu des employés, du favoritisme qui préside, à leur choix et qui les incite ensuite à paresser au travail, et de l'exagération conséquente des salaires du fonctionnaire parasite — cette exploitation, disons-nous, est si coûteuse qu'il faut bien décharger du fardeau des taxes les entreprises qu'on fait ainsi passer sous le contrôle d'Etat. Autrement, leurs finances feraient vite trop piètre figure pour servir aux hâbleurs de hustings en veine de bourrer un public toujours étrangement désarmé devant les formules creuses et les périodes ronflantes.

Mais quand donc abordera-t-on, une fois, une toute petite fois, la question de trouver par quoi remplacer, dans la caisse publique, le revenu des impôts dont l'expérience socialiste fait table rase?

L'ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES REMERCIE

Monsieur le rédacteur,

Me serait-il permis de vous demander l'hospitalité de vos colonnes pour remercier au nom de l'Association des secrétaires-trésoriers de la section du Lac-St-Jean, tous ceux qui de près et de loin, ont participé à l'organisation de notre congrès du 13, 14 et 15 courant et plus spécialement l'hon. Ministre des Affaires Municipales d'avoir choisi le comté du Lac-St-Jean pour inaugurer ces cours et d'avoir délégué des officiers très avertis de son département tel que M. le sous-ministre et les officiers supérieurs de la Commission Municipale de Québec.

Mille mercis aussi à l'hon. ministre de l'Agriculture et à l'hon. Secrétaire provincial qui ont envoyé des conférenciers dignes des départements qu'ils représentent.

La présence à ces cours a été beaucoup plus nombreuse que nous nous attendions; aussi, faut-il remercier tous nos confrères des comtés de Chicoutimi et Roberval qui se sont joints à nous et qui ont contribué pour une large part au succès obtenu.

Les officiers municipaux et scolaires de cette région ont prouvé par leur assistance à la séance de dimanche qu'ils attachent une grande importance à ces cours d'étude afin de conduire à bon port la barque municipale ou scolaire qu'ils ont à diriger.

Je ne voudrais pas terminer sans rendre un témoignage d'admiration à l'égard des présents des diverses séances. Chacun a fait preuve de générosité et de dévouement à l'endroit de notre association et à l'occasion je m'engage à leur rendre le réciproque.

LORENZO LEMAY, prés.

ST-JOSEPH-D'ALMA

BAPTEMES. — Le 13 août, Marie-Michèle-Diane, enfant de M. et Mme Marcel Tremblay. Parrain et marraine M. et Mme Philippe Tremblay.

Le 15, Jean-Guy, enfant de M. et Mme Yvan Munger. Parrain et marraine M. et Mme A. Carrier.

Le 15, Marie-Anne-Yvonne, enfant de M. et Mme Ls-Philippe Briand. Parrain et marraine M. et Mme Rosario Gagnon.

Le 15 août, Marie-Claire-Nicole-J., enfant de M. et Mme Ephrem Légère. Parrain et marraine M. et Mme Nap. Bouffard.

Le 18, Joseph-Bertrand-Denis, enfant de M. et Mme Arthur Thivierge. Parrain et marraine M. et Mme Jos. Thivierge.

ELECTROCUTE

M. Louis Rousseau, de Québec, peintre, âgé de 33 ans, a été électrocuté à Arvida, après que le malheureux eut touché un fil électrique à haut voltage.

APPEL AUX DAMES ET DEMOISELLES DE LA VILLE

Le carnet de rationnement No 3 sera distribué à l'Hôtel-de-Ville de St-Joseph-d'Alma, les 23, 24 et 25 courant.

Comme la chose s'est faite pour les deux distributions précédentes, cette fois encore, nous faisons appel à votre bienveillance et à votre esprit patriotique et nous invitons toutes les dames et les jeunes filles qui peuvent disposer de quelques heures de liberté à venir prêter leur concours et assurer ainsi le succès de notre tâche.

Les problèmes du gouvernement sont aussi les nôtres. Nous sommes convaincus que les travailleuses bénévoles se présenteront nombreuses au lieu ordinaire, où elles seront bien accueillies par les membres du Comité.

Madame Rosario ANGERS.

IL MEURT SOUS UN EBOULIS DE TERRE

M. Paul-Emile Gagnon, de Jonquières, âgé de 40 ans, père de quatre enfants et époux de Dame Rose-B. Boivin, a trouvé une mort tragique, alors qu'il a été enseveli sous un éboulement de terre à Shipshaw. L'accident est survenu vers 9 heures. Un quart d'heure plus tard, M. Gagnon était retiré de sous l'éboulement, mais la mort avait déjà fait son œuvre. M. Gagnon travaillait pour son père M. Emile Gagnon, entrepreneur.

MARIAGE LAUROUCH-GIRARD

Le 16 août 1943, M. l'abbé Gérard Côté a béni le mariage de M. Aurélien Larouche, fils de M. Uldéric Larouche décédé, et de Mme Larouche, avec Mlle Marie-Anne Girard, du personnel du Magasin Parisien Enr., fille de M. Edouard Girard, de Chambord.

M. le notaire Gaudiose Girard, était le témoin de son neveu et M. Ed. Girard, celui de sa fille.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Donnez-nous un nouvel abonné

L.J. Couture
NOUVEAUTÉS POUR DAMES

LE SEUL MAGASIN A ST-JOSEPH-D'ALMA OU LES CLIENTES PEUVENT MAGASINER TOUT A LEUR AISE ET SANS CRAINDRE DE SE FAIRE IMPOSER DES MARCHANDISES QUI NE LEUR CONVIENNENT PAS!